**Responsabilité sociétale des entreprises : 10 ans d’amélioration continue de l’engagement, une harmonisation des indicateurs reste à arbitrer**

**Baromètre Mazars**

**« Pratiques et tendances de reporting extra-financier en France » – 10e édition**

**Paris, le 05 novembre 2020 –** Dans son 10ème baromètre « Pratiques et tendances de reporting extra-financier en France » (baromètre RSE), Mazars salue le niveau d’engagement des 68 entreprises du CAC 40, CAC Next 25 et SBF 120 dont il a passé au crible les rapports extra-financiers pour y repérer les grandes tendances et les bonnes pratiques en matière d’information non financière. Dix ans après le lancement du 1er baromètre, les principales évolutions et enseignements à retenir sont les suivants :

* **Le fond ET la forme ! la volonté des entreprises d’intégrer pleinement la RSE dans leur stratégie d’entreprise n’est plus à démontrer.** Le passage à la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) a marqué un renouveau, avec un reporting notablement plus mature et professionnalisé. L’objectif n’est plus de reporter des informations listées par le législateur, mais de montrer la performance extra-financière de l’entreprise dans une optique de création et de partage de valeur.
* **Un discours de preuves :** **98% des entreprises publient une stratégie RSE et y associent des engagements.** 60% d’entre elles présentent des objectifs quantitatifs avec un horizon de temps, conformément aux recommandations de l’AMF (non obligatoire). Elles n’hésitent pas à mettre en place leurs propres indicateurs de pilotage pour démontrer l’efficacité des politiques déployées et le respect de leurs engagements.
* **Le changement climatique est mentionné par 91% des entreprises comme un risque extra-financier majeur, alors que moins de la moitié des entreprises (48%) l’évoquaient il y a dix ans.**  Aujourd’hui, en plus des mesures d’impact en termes d’émissions de gaz à effet de serre (GES), ¾ des entreprises du baromètre RSE Mazars présentent des objectifs de réduction de leurs émissions et plus de la moitié s’inscrivent dans une trajectoire -2°C en cohérence avec les accords de Paris.
* **Gare à la « customisation » … Faute de normalisation, la comparaison des informations extra-financières des entreprises est encore limitée par la trop grande hétérogénéité des indicateurs et définitions.** Déjà évoqué il y a dix ans, cet enjeu est plus que jamais d’actualité.

**De la prise de conscience à l’engagement : une évolution notable de la communication extra-financière des entreprises depuis 10 ans**

**Ces 10 dernières années, la Déclaration de performance extra-financière (DPEF) des entreprises du CAC 40 et du SBF 120 a nettement évolué au point de devenir un document particulièrement structuré, véritable outil de communication à part entière par les entreprises. Composante intégrante de leur performance, l’information extra-financière est désormais considérée comme l’alter-ego de l’information financière.** Et pour preuve, il n’est plus rare de voir traités les sujets extra-financiers dans le cadre des Assemblées Générales des entreprises ou encore lors de l’annonce de leurs résultats. L’importance accordée au volet non financier par les entreprises et les investisseurs s’illustre aussi par une évolution majeure dans la présentation de ces informations : autrefois reléguée à la fin du Document d’Enregistrement Universel (URD), la présentation du modèle d’affaires – composant de la DPEF – se retrouve aujourd’hui souvent dans l’introduction de l’URD.

La place accordée aux données extra-financières des entreprises semble d’ailleurs avoir franchi une étape décisive avec la loi Pacte en 2018, qui invite les entreprises à se poser la question de leur « raison d'être » et de leur « mission », et leur donne la possibilité de l’inscrire dans leur statut. **Déjà 34% des entreprises du panel présentent leur raison dans leurs URD 2019.** Ces engagements et ces prises de position publiques parfois très fortes, adressées aux parties prenantes, attestent de **la place centrale qu’occupe désormais la performance extra-financière dans la communication et la démarche de création de valeur des entreprises, toutes attachées à rendre pérenne leur business model.**

*« L’amélioration continue de la qualité des DPEF au cours de la dernière décennie s’explique d’une part par la pression exercée par les réglementations et les parties prenantes, et d’autre part par la volonté sincère des entreprises de faire bouger les lignes. Cette évolution progressive s’accélère aujourd’hui, renforcée par l’arrivée sur le marché du travail de la Génération Z dont les préoccupations sociales et environnementales remettent en question la seule vocation économique et financière des entreprises. Le rôle sociétal que celles-ci ont à jouer dans le développement, l’équilibre et l’équité du Pacte social est désormais au centre de l’attention. A ce titre, la crise du Covid-19 a tristement rappelé que la stabilité financière ne peut être dissociée d’une stratégie de Responsabilité Sociétale d’Entreprise solide. »* analyse **Edwige Rey, Associée responsable du Département RSE et Développement Durable chez Mazars.**

**Des risques extra-financiers de mieux en mieux identifiés et des engagements affirmés, notamment sur la question du climat.**

**80% des entreprises du baromètre RSE identifient entre 5 et 15 risques extra-financiers majeurs pour leur entreprise.** Et pour 91% d’entre elles, le risque climat ressort en premier chef. Impulsée par les évolutions réglementaires nationales et européennes, par les initiatives citoyennes ou encore par les exigences de la société civile et des investisseurs, la question de l’urgence climatique est devenue un enjeu majeur pour la majorité des sociétés. **En conséquence, de nombreuses entreprises ont mis en place et communiquent désormais sur leurs objectifs de réduction de gaz à effet de serre (GES) ou de neutralité carbone, à plus ou moins long terme.**

Au total, 51% des entreprises du baromètre RSE indiquent s’inscrire dans la trajectoire -2°C en ligne avec les accords de Paris. S’il s’agit d’un tournant décisif opéré par de nombreuses sociétés confrontées aux risques climatiques et à la montée en puissance des préoccupations de leurs parties prenantes, force est de constater que **les engagements pris restent hétérogènes et peu comparables d’une société à l’autre**. De même, les résultats montrent que **la neutralité carbone n’est pas traitée de la même façon selon les entreprises**.

*« Si l’impact financier du changement climatique est aujourd’hui pris en compte par les sociétés, celles-ci peinent à trouver un cadre commun à leurs engagements. Depuis l’entrée en vigueur de l’article 173 de la loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte en 2015, puis de la loi n°2019-1147 relative à l’énergie climat en 2019 qui est venue la renforcer, un cadre législatif se précise. En janvier 2020, le Parlement européen a adopté le projet de règlement sur la taxonomie verte. Il s’agit d’un référentiel très attendu pour les entreprises et les investisseurs qui leur permettra de mieux identifier les activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental.* » explique **Edwige Rey, Associée responsable du Département RSE et Développement Durable chez Mazars.**

**La question de la normalisation : vers un cadre de légitimité publique donnant toute sa valeur à l’information extra-financière.**

Deux ans après l’entrée en vigueur de la Directive sur le reporting extra-financier, **les entreprises cherchent à aller plus loin dans leur démarche RSE et vont désormais au-delà des exigences réglementaires en repensant la manière dont elle est intégrée dans leur organisation.** Sur le fond, les données présentées ont gagné en qualité, en fiabilité et en pertinence. Les entreprises se sont recentrées sur leurs enjeux les plus matériels, afin de mieux les piloter. Cette évolution a donné lieu à l’éclosion d’une multitude d’indicateurs de performance adaptés aux problématiques inhérentes à leurs activités.

Seulement, **le recours à des indicateurs de plus en plus spécifiques a conduit à une grande hétérogénéité des informations au détriment de la comparabilité.** Or, en l’absence de définitions précises et partagées, difficile de pouvoir comparer finement les performances et les engagements des entreprises. L’analyse approfondie des référentiels et périmètres de reporting réalisée par le baromètre RSE révèle un grand manque d’objectivité. Cependant la normalisation d’informations comparables permettrait sur un socle d’indicateur de suivre les efforts des entreprises, faciliterait l’identification des points de blocage communs et aiderait au repérage des bonnes pratiques à partager pour favoriser une économie plus vertueuse.

« *S’il faut saluer les avancées réalisées depuis 2010 et prendre garde à ne pas entraver cette dynamique, il est aujourd’hui impératif de définir des standards. Une question se pose alors : quels sont les thématiques, définitions et indicateurs qui permettraient de trouver le juste équilibre entre comparabilité et pertinence de l’information ? L’Union européenne doit se pencher sur cette question complexe et procéder à l’arbitrage qui permettrait de faire face à trois grands enjeux économiques liés à la DPEF : celui de l’objectivité, celui de la cohérence entre finance durable et économie durable, enfin, celui de la compétitivité des entreprises européennes à l’échelle mondiale, sujet crucial en ces temps de crise.* » conclut **Edwige Rey, Associée responsable du Département RSE et Développement Durable chez Mazars.**

**Le baromètre « Pratiques et tendances de reporting extra-financier en France » 2020** est disponible [**ici**](https://www.mazars.fr/Accueil/Insights/Publications/Etudes/Etude-Barometre-RSE-2020)

**###**

**Méthodologie du Baromètre**

Pour l’édition 2020 de son baromètre RSE, Mazars a audité les données extra-financières de 68 entreprises : 35 entreprises du CAC 40, 21 entreprises du CAC Next 25 et 12 entreprises du SBF 120 (Last 15).

Les thématiques abordées dans le baromètre prennent en compte : les obligations règlementaires de publications extra financières (documents publiques et audités) et l’actualité (ex : focus climat cette année en lien avec les engagements au niveau européen – Green deal). Compte tenu de la date de publication de l’URD (1er trimestre 2020), la crise sanitaire, son traitement et ses conséquences au regard des risques extra-financiers, sont peu traitées dans les DPEF.

L’analyse des données porte sur les informations publiées par les entreprises sélectionnées dans le dernier document de référence disponible (31/12/2019) ainsi que sur la nature des informations publiées par les émetteurs, sans juger de leur pertinence. Comme précédemment, elle est par ailleurs limitée au rapport de gestion dans la mesure où l’ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 et le décret du 9 août 2017 l’imposent comme support des informations extra-financières attendues.

**###**

**Contacts**

**Shan**

Simon Lozach – 06 28 03 68 32 – mazars@shan.fr

Marina Thomas – 06 69 42 03 47 – mazars@shan.fr

**Mazars**

Nathalie Lagos – Directrice Communication France – 06 65 20 30 08 – nathalie.lagos@mazars.fr

Aurore Angeli – Communication France – 06 03 78 89 84 – aurore.angeli@mazars.fr

**A propos de Mazars**

Mazars est un groupe international et intégré spécialisé dans l’audit, la fiscalité et le conseil ainsi que dans les services comptables et juridiques\*. Présents dans plus de 90 pays et territoires, nous nous appuyons sur l’expertise de nos 40 400 professionnels – 24 400 au sein de notre *partnership* intégré et 16 000 au sein de « Mazars North America Alliance » – pour accompagner les entreprises de toutes tailles à chaque étape de leur développement.

\*dans les pays dans lesquels les lois en vigueur l’autorisent

<http://www.mazars.fr>| [LinkedIn](http://www.linkedin.com/company/mazars%7C) | [Twitter](https://twitter.com/MazarsenFrance)